

Le 3 juin 2021



Le Synofdes fait entendre sa voix

OFII - Le RV du 25 mai entre la délégation du Synofdes, le directeur de l'OFII et son équipe, a permis de faire un point d'étape de l'activité des 4 premiers mois de 2021 - l'OFII a exprimé sa satisfaction d'une baisse de présence modérée autour de 5%. Il a été convenu d'un RV bi-annuel pour partager l'analyse des tableaux de bord consolidés ainsi que le retour de l'expérimentation formations à distance de la 1ère période de confinement.

Groupes de Travail pilotés par le Haut-Commissariat aux Compétences (HCC) - Le Synofdes contribue activement au déploiement des axes d'intervention définis par le HCC : accompagnement et professionnalisation des organismes de formation (OF) et CFA et coopérations entre OF et Tiers Lieux.

Témoignage : interview de Sandra Hamard, responsable du service FOAD, de l'organisme de formation Retravailler Ouest : déploiement d'un LMS, E-proevolution, au service des prestations d'orientation professionnelle.

Pourquoi se lancer dans un tel projet ?

Nous avons à cœur la problématique de l'individualisation : comment prendre en compte chaque individu dans un collectif ? Parallèlement, la demande des financeurs sur cette question était de plus en plus prégnante. Un appel à projet de Pôle Emploi préconisant une augmentation du temps distanciel est paru en 2014. Nous avons décidé de nous lancer.

Comment ça s'est déroulé ?

Nous avons mis en place 2 groupes de travail :

- L'un avec des formateurs experts de l'accompagnement individuel et collectif de tous types de publics. L'objectif était de produire des modules accessibles en distanciel - ingénieries pédagogique et tutorale - pour accompagner le bénéficiaire tout au long de son parcours.
- Le second rassemblait dirigeants et ingénieurs pédagogiques du réseau Retravailler pour affiner notre stratégie, décider de nos investissements et des retours attendus, et surtout de travailler sur l'ingénierie du parcours de formation.

Avez-vous rencontré des difficultés ? Lesquelles ?

Les plus grandes craintes exprimées par les formateurs étaient, d'abord, de ne plus pouvoir offrir un accompagnement de qualité du fait de la forte réduction des temps présentiels ("le distanciel n'est pas adapté pour notre public"), ensuite, de se voir remplacer par l'outil.

Parallèlement, et c'est un paradoxe que nous avons observé, les équipes voudraient parfois que l'outil en fasse plus.

Quel bilan faites-vous à présent que l'outil est en place ?

Au final, les formateurs apprécient que le bénéficiaire puisse cheminer à son rythme, en choisissant les moments les plus opportuns pour lui-même. Ainsi, les temps présentiels d'accompagnement ont gagné en qualité. Le rôle du formateur s'est recentré sur une activité de conseiller-accompagnant. Plutôt que d'avoir le sentiment de porter à bout de bras les bénéficiaires, ils se sentent plutôt chef d'orchestre, aiguilleur, coach...ce qui est très enrichissant.

Si vous deviez partager une astuce ?

Je dirai qu'il faut surtout faire confiance aux bénéficiaires. Notre rôle est "juste" de poser le cadre approprié pour lui permettre de développer son autonomie. Et une 2ème astuce, bien travailler les différentes phases d'ingénierie c'est primordial. Elles sécurisent le parcours, évitent l'isolement de l'apprenant, et favorisent la multi-modalité pour mieux correspondre à tous les profils d'apprentissage.



Actualités générales

Enquête CDI Intermittent :

La branche des organismes de formation lance une enquête inédite sur le CDI Intermittent. Les résultats de l'enquête serviront à évaluer les besoins d'une éventuelle renégociation de l'accord de branche sur ce contrat.

Ainsi, votre réponse à ce questionnaire est essentielle, que vous ayez des salariés en CDI ou pas !

[Cliquez ici pour accéder à l'enquête CDI auprès des Employeurs organismes de formation](#)

[Cliquez ici pour accéder à l'enquête auprès des salariés en CDI des organismes de formation](#)

Cette enquête est totalement anonyme et vos réponses resteront strictement confidentielles.

La prise en compte du handicap dans les certifications professionnelles : France compétences a publié une note de doctrine qui décline les attentes de la réglementation en matière de prise en compte du handicap pour toute demande d'enregistrement d'une certification dans un des deux répertoires nationaux. Pour la consulter, [cliquez ici](#).

Côté employeur

France compétences publie un questions-réponses sur la remontée des comptabilités analytiques par les OF et CFA : [ici](#)

COVID 19 :

- **Protocole sanitaire applicable en entreprise** : Dans le cadre de la stratégie de réouverture liée à l'amélioration de la situation sanitaire, le protocole sanitaire a été actualisé en vue de la troisième étape du 9 juin. [Pour le consulter, cliquez ici](#).
Attention : jusqu'au 9 juin, les préconisations à observer sont celles du protocole [publié le 18 mai](#).
- **Échéances URSSAF** : Les employeurs qui connaissent une fermeture ou une restriction directe ou indirecte de leur activité du fait des mesures décidées par les pouvoirs publics peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales pour les échéances des 7 et 15 juin 2021. Pour bénéficier du report, il suffit de remplir en ligne [un formulaire de demande préalable](#). [Consultez le site de l'URSSAF pour plus d'informations](#)

Convention collective des Organismes de formation : A la suite de leur [arrêté d'extension](#), sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application de la convention collective nationale des organismes de formation, les stipulations de :

- L'avenant du 10 novembre 2020 relatif aux absences pour enfants malades, à la convention collective susvisée ;
- L'accord du 18 décembre 2020 relatif à la formation professionnelle et au développement des compétences.

Pour nos adhérents, retrouvez [l'intégralité de ces textes et nos commentaires sur l'avenant enfant malade ici](#) et l'article sur [l'accord relatif à la formation professionnelle ici](#).

Ressources et perspectives

Plan de relance : Centre Inffo propose un tableau récapitulatif des principales mesures prioritaires du volet cohésion sociale et territoriale et leur calendrier de mise en œuvre du Plan relance pour l'emploi et la formation déployées par le gouvernement. [Pour le consulter, cliquez ici](#).

Agenda

Assemblée Générale du Synofdes : le 11 juin à 9h, les adhérents ont reçu une invitation par mail

Rencontres régionales du Synofdes : bloquez vos agendas

Pour qui pour quoi ? Une visio-conférence ouverte à tous pour partager les actualités institutionnelles du secteur de la formation professionnelle :

- Le 15 juin à 14h en Bourgogne-Franche-Comté, [s'inscrire ici](#)
- Le 29 juin en Ile-de-France (invitation à venir)

Cycle Transfo Digitale - SAVE THE DATE - Le prochain webinaire se tiendra le 13 juillet, de 9h à 10h (invitation à venir). Frédérique Damatigues & Yves Mesplé apporteront des éclairages sur le **"Pourquoi et comment impliquer ses équipes ?"**

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNOFDES.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 SYNOFDES